CHAMBRES D'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

GRANDES CULTURES

N°4 du 12/09/2023

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Colza

P10. Blé tendre

P9. Tournesol

A RETENIR

COLZA

RESEAU 2023-2024

- La moitié des parcelles ont atteint ou dépassé 4 feuilles.
- Mise en place de la cuvette enterrée pour piéger la grosse altise.
- Les conditions climatiques à venir pourraient être favorables à l'arrivée de la grosse altise. Surveiller vos parcelles.

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 60 parcelles.

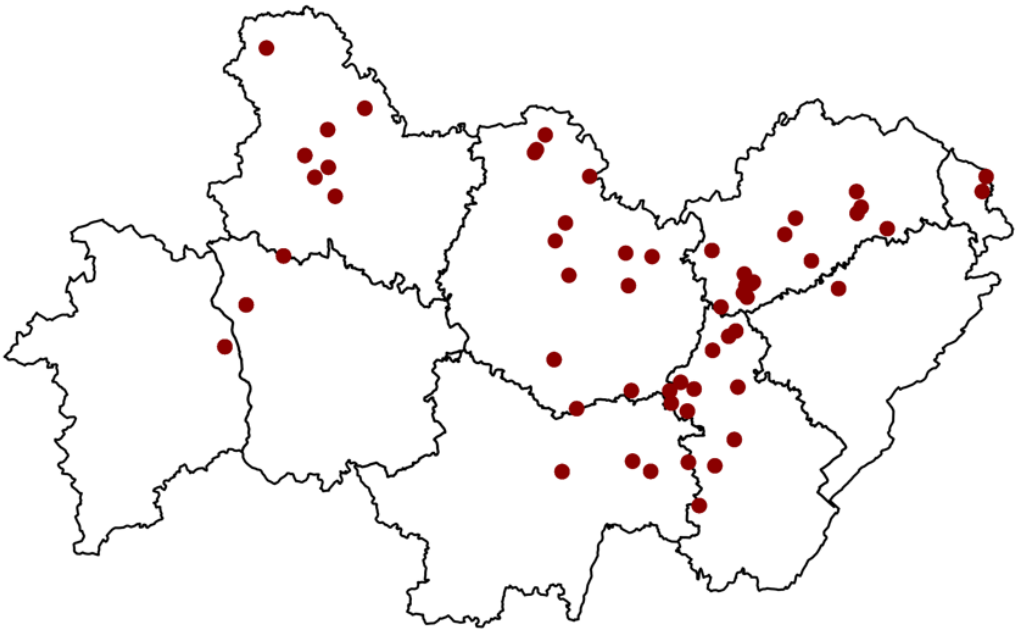

Localisation des parcelles du réseau au 12/09/2023

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Stades des colzas

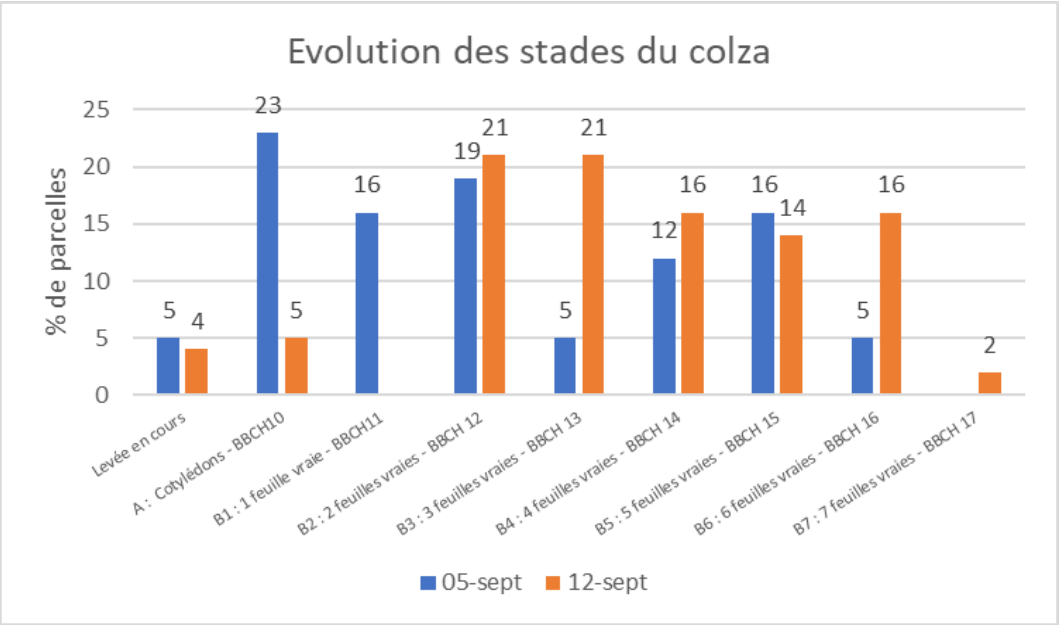

50% des parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles. Les derniers colzas semés sont en train de lever. Les pluies annoncées dans les prochains jours seront favorables à leur développement.

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Pour la méthodologie de mise en place des pièges (pièges à limaces et cuvettes jaunes), consulter les BSV précédents.

Ravageurs

Les petites et grosses altises ainsi que les limaces sont à surveiller dans les colzas qui n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles.

Les premiers insectes susceptibles d'être observés sur les pieds de colza sont les petites altises (ou altises des crucifères

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm. Leurs morsures sont circulaires, perforantes ou non et facilement reconnaissables (photo ci-après).

Petite altise et dégâts, P. Chopard-CA39

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraine un déplacement de population, et donc augmente le risque.

R Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

Observations :

Cette semaine, 50% des parcelles présentent des symptômes de morsures. Néanmoins, le seuil de 8 pieds sur 10 n'est atteint que dans une situation (Vénizy – 89) où le colza est à 5 feuilles.

Le seuil de 25% de surface foliaire détruite n'est atteint que dans 2 situations (Cugney et Choye – 70).

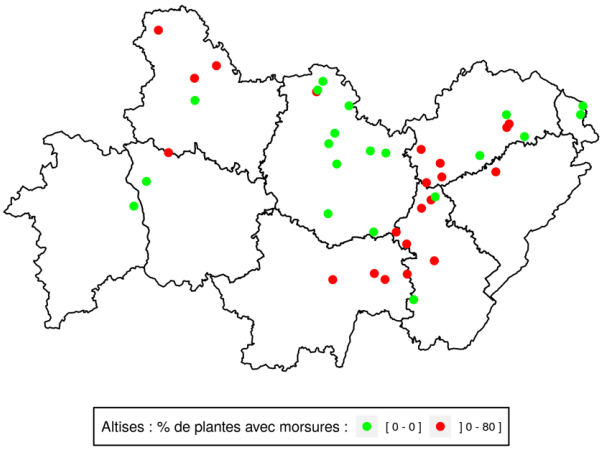

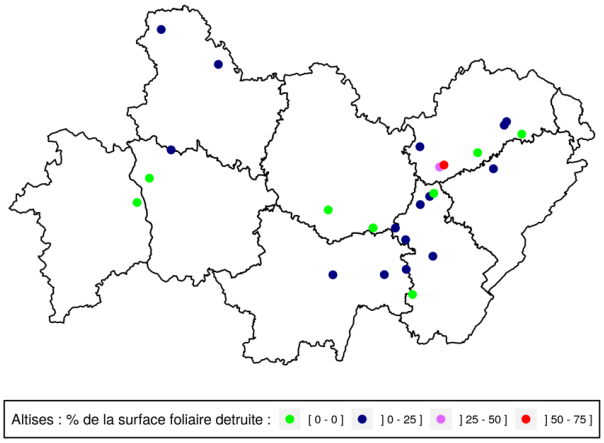

Analyse du risque :

- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est faible à moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.

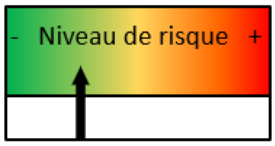

- pour les colzas ayant atteint ou dépassé le stade 4 feuilles, le risque est faible.

Remarque : afin de ne pas déplacer les populations de petites altises, ne pas détruire les repousses de colza tant que les champs n'ont pas atteint le stade 5 feuilles.

Grosses altises (altises d'hiver)

C'est un coléoptère au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Il se reconnait facilement avec ses pattes aux extrémités roux doré en forme de « cuisses de grenouilles ».

Grosse altise adulte

P. Chopard-CA39

Actuellement, les dégâts occasionnés sont exclusivement liés aux adultes qui se nourrissent des jeunes feuilles de colza. Ces dégâts sont similaires à ceux des petites altises.

La principale nuisibilité de ce ravageur est plus tardive et liée à ses larves. Nous y reviendrons ultérieurement.

Période de risque (dégâts des adultes) : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Observations : de 1 à 4 individus ont été capturés dans 17 cuvettes du réseau cette semaine. (voir localisation dans carte ci-dessous)

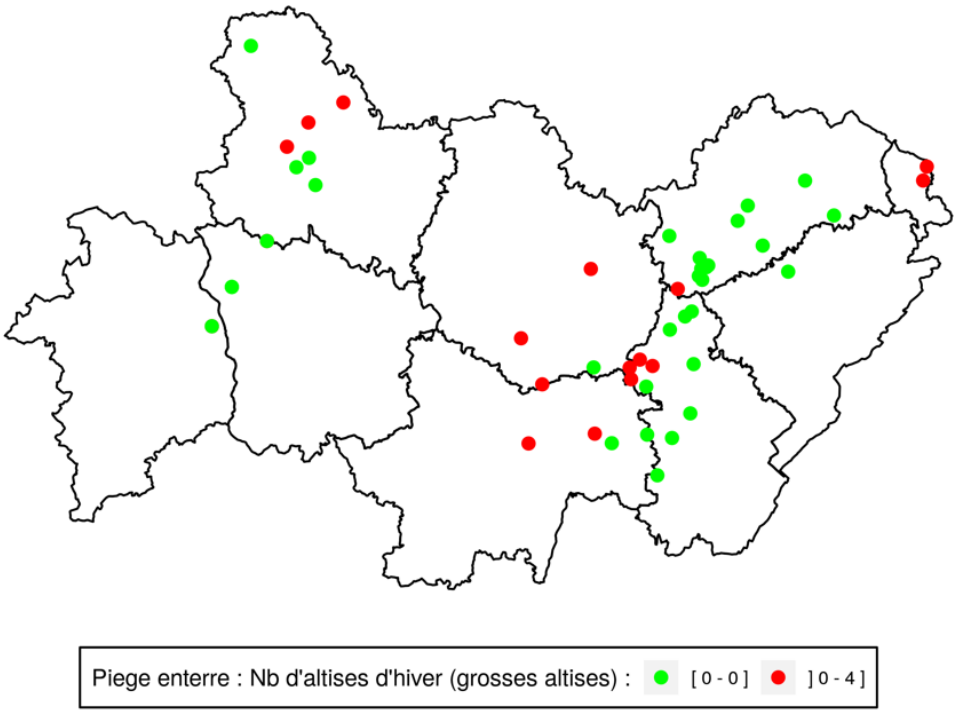

Analyse du risque : Lorsque la petite et la grosse altise sont présentes en même temps, il est difficile de distinguer les morsures de l'une et de l'autre. La baisse des températures (moins de 20° C) suivie d'une période plus chaude (> 20°C) est l'élément déclencheur du vol. Ces conditions climatiques seront réunies cette semaine. Allez contrôler vos cuvettes et surveiller vos colzas.

- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est faible à moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.

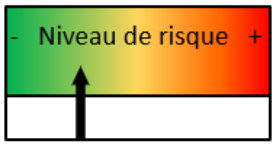

- pour les colzas ayant atteint ou dépassé le stade 4 feuilles, le risque est faible.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraicheur.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

Observations :
Des dégâts sont signalés dans 6 parcelles, avec une intensité de morsures ne dépassant pas 35%. Ceci peut s'expliquer par des conditions climatiques sèches et peu favorables. Restez vigilant avec le retour annoncé des pluies.

Morsure de limace, L. LE DILAVREC-CA89

.

Analyse du risque :

70% des colzas sont encore dans la période de risque.

Pour les parcelles en période de risque inférieur à 3-4 feuilles : dans les secteurs qui vont recevoir des pluies, pour les parcelles avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol …) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, …), le risque est moyen.

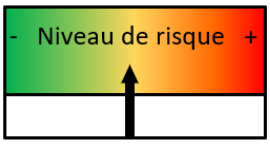

Dans les parcelles qui ont dépassé le stade 4 feuilles, le risque est faible.

Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Pucerons verts du pêcher *(Myzus persicae)*

Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

Seuil indicatif de risque : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10 dans le cas de variétés non résistantes TuYV.

Observations :
Cette semaine, 7 parcelles du réseau indiquent la présence de pucerons verts. Seule la parcelle située à Vénizy (89) dépasse le seuil d'intervention avec 40% de pieds touchés.

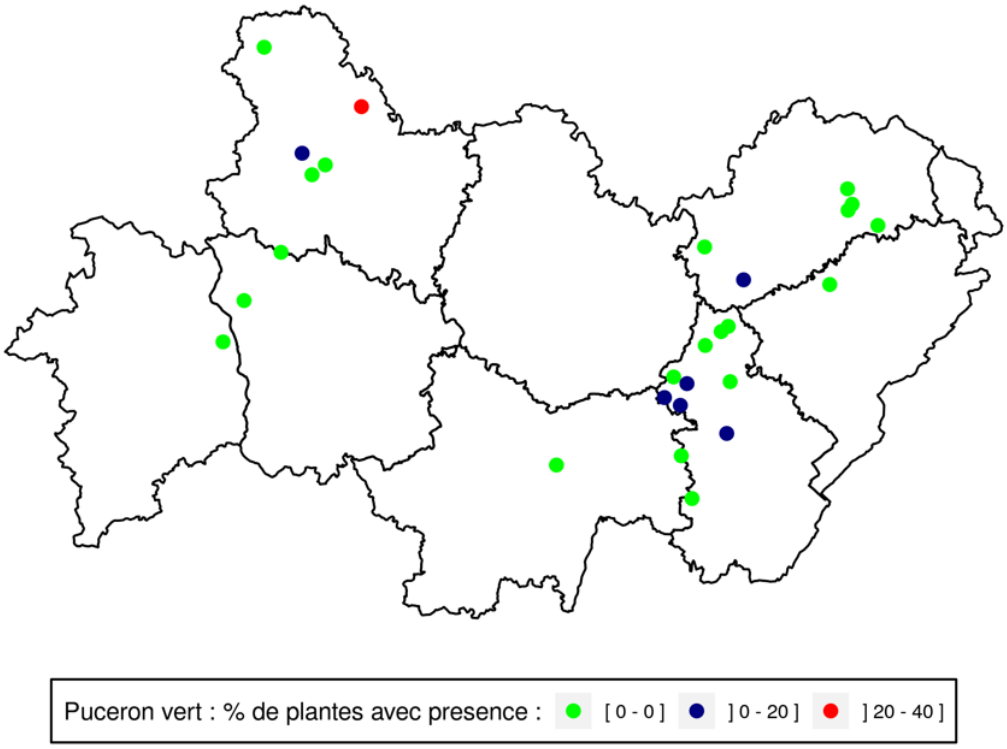

.
Analyse du risque : Le risque est faible pour le moment.

Noctuelles

Des larves de noctuelles ont pu être observées. Elles se nourrissent des organes aériens des plantes (collet et feuilles). Néanmoins leur présence reste anecdotique sur le réseau (2 parcelles signalées à Corcelles – 21 et Saint-Aubin - 39).

Criquets

Des dégâts de criquets sont signalés dans l'Yonne, en Côte d'Or (il y en a peut-être ailleurs).
Cela concerne principalement les situations en semis direct et/ou avec beaucoup de résidus en surface

Autres ravageurs

Des baris adultes ont été piégés dans 2 cuvettes (Ruffey-lès-Echirey – 21 et Vénizy – 89). A cette période la nuisibilité de cet insecte est nulle.

Des larves de tenthrède ont localement été observés à Vénizy et des adultes ont été capturés à Suilly-la-Tour - 58.

.

Larve de tenthrède, Sabine HENRY – agricultrice 89

TOURNESOL

RESEAU 2023-2024

Les stades dépendent des dates de semis, de la précocité variétale et du climat (sécheresse et canicule plus ou moins prononcées).

La majorité des parcelles débute sa maturation (stade M0 à M2), les dos de capitules sont verts à jaune. Quelques parcelles (situations tardives) sont en fin de fleurissement.
D'autres (situations précoces) ont des capitules bruns. Pour celles-ci la récolte ne s'envisagera malgré tout pas avant le début de septembre.

Une récolte trop précoce entraine une augmentation des frais de séchage et du taux d'impuretés.

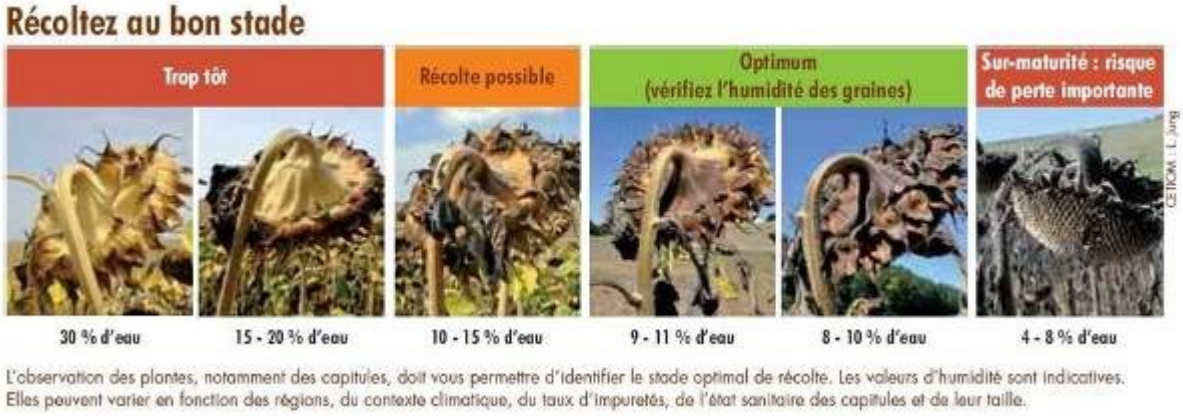

Photo : Terres Inovia

BLE TENDRE

RESEAU 2023-2024

Contrôle durable et efficace des graminées adventices dans les céréales à paille en combinant des leviers agronomiques

L'année 2023 restera marquée par les échecs de contrôle des graminées adventices telles que vulpins et ray grass. La nuisibilité de ces adventices intervient dès l'automne au moment de leur levée. Si le désherbage chimique, centré désormais sur l'automne, a toujours sa place dans les stratégies de lutte, force est de constater que son efficacité peut s'avérer insuffisante en cas de forte infestation. De son côté, l'efficacité du désherbage de sortie hiver devient très aléatoire. Les leviers agronomiques sont justement là, en amont, pour aider à diminuer cette infestation et lui permettre de retrouver de l'efficacité.

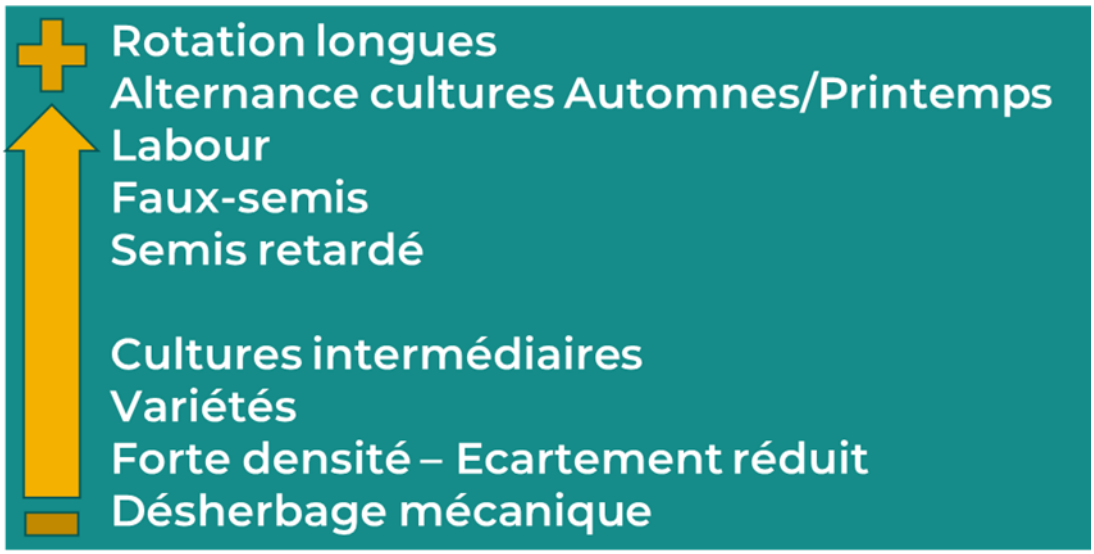

Efficacité des leviers agronomiques dans la gestion des vulpins et ray grass – Arvalis

En fin de campagne précédente, évaluer l'état d'enherbement des parcelles afin d'établir le plan d'action le plus approprié. Vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=qXygmT2w0BQ

En complément, visiter le site d'informations sur les adventices : **http://www.infloweb.fr/**.

Témoignage sur les leviers agronomiques pour la gestion du désherbage recueilli au cours du Colloque OCP du 11 mai 2023 :

https://vimeopro.com/user94554352/le-colloque-ocp-en-videos/video/841233636

Allonger les rotations et introduire plus de cultures de printemps

L'allongement des rotations, l'alternance des cultures d'automne et de printemps, de dicotylédones et de graminées permettent de casser le cycle des graminées adventices, historiquement calé sur le cycle du blé. Dans les situations les plus infestées, envisager la succession de deux cultures de printemps. Même si des interrogations surgissent avec des constats de levée printanière possibles, leur efficacité n'est pas à remettre en cause. Depuis deux ans, des essais de suivi de la cinétique de levée des vulpins réalisés sur les stations expérimentales Arvalis démontrent que si les levées restent principalement groupées sur l'automne mais qu'elles ont de plus en plus tendance à s'étendre jusqu'à décembre voire au-delà. Outre les effets du changement climatique, l'hypothèse d'un stock semencier devenu pléthorique n'est pas à rejeter.

Ce levier est jugé délicat à mettre en place car il touche au système de cultures et à l'économie de l'exploitation. Il n'empêche que la remise en cause de ses rotations, jusque-là réalisées « en routine », reste le levier le plus important de la lutte contre les graminées adventices.

Même si cela reste subtile, toutes conditions égales par ailleurs, les orges d'hiver peuvent être moins infestées que les blés compte tenu de leur caractère plus couvrant. Ce constat a pu être observé et photographié (OH à gauche et BTH à droite) cette année sur la parcelle du Colloque au champ OCP de Corcelles les Cîteaux (21) sur vulpins pour un semis du 12 octobre.

Réintroduire un labour

Un essai pluriannuel comparant labour et TCS (Techniques Culturales Simplifiées) sur la levée du vulpin conduit depuis 2018/2019 sur la station expérimentale de Saint Hilaire en Woëvre (55) continue de démontrer l'intérêt d'introduire un labour en cas de forte infestation, l'année du labour mais également les années suivantes.

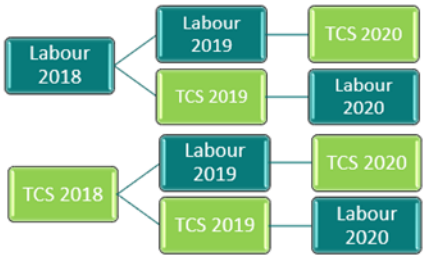

Comptages octobre 2018 BTH	Comptages octobre 2019 colza	Comptages Sortie Hiver 2021 (Témoin Non Traité) BTH
Densité vulpin/m²	Densité vulpin/m²	Densité vulpin/m²
2.2	17	64
	37	23
405	648	189
	1556	60

Comparaison labour/TCS sur la levée du vulpin - essai pluriannuel Arvalis St Hilaire en Woëvre (55)

En première année l'introduction du labour dans une rotation colza/blé/orge en TCS depuis plus de 5 ans a eu un effet spectaculaire sur la levée du vulpin et l'efficacité du désherbage d'automne : 2.2 vulpins/m² en TCS et une efficacité de 100% du traitement en prélevée contre 405 vulpins /m² en TCS pour une efficacité qui s'effondre à 13%.

L'intérêt de ce labour s'est confirmé les années suivantes à la condition de ne pas le renouveler tous les ans. En 2020-2021, la modalité labour/TCS/labour ne cumule que 23 vulpins/m². La modalité labour/labour/TCS est plus infestée, avec 64 vulpins/m². La modalité TCS/TCS/labour s'en tire plutôt bien avec seulement 60 vulpins/m².

Le labour permet d'enfouir le stock semencier de graines adventices qui s'était constitué en surface. La modalité TCS/labour/TCS est la plus infestée avec 189 vulpins/m². Le stock semencier en année N-2 a été enfoui mais les graines ont ensuite été remontées par un travail du sol peu profond et ont pu germer.

Réaliser des faux semis

Les conditions sèches et chaudes observées cette année en juin au moment de la maturation du vulpin sont à priori favorables à une faible dormance des graines. Ce constat doit nous encourager à engager des faux semis en interculture sans attendre nécessairement le mois de septembre car ces graines n'attendront que le retour de l'humidité pour lever. Attention tout de même, cette non-dormance ne concerne que les graines produites cette année mais pas le stock semencier, probablement très conséquent.

Le faux semis demande une préparation fine, superficielle et retassée en surface, avec un matériel adapté, pour établir un bon contact sol-graine et pour garder l'humidité du sol. Il ne doit pas être confondu avec une action de préparation de sol ou de destruction des adventices levées.

	Profondeur (cm)	Faux semis	Destruction des adventices annuelles
Herse de déchaumage	1-2	Très bon	Faible
Bêches roulantes	3-4	Bon	Moyen
Vibro-déchaumeur	3-4	Bon	Moyen
Déchaumeur à disques indépendants	3-4	Bon	Bon
Cover crop + rouleau	4-5	Moyen	Bon
	8-10	Faible	Très bon
Cultivateur à dents rigides et disques de nivellement	4-5	Moyen	Très bon
	8-10	Faible	Très bon
Déchaumeur à socs larges et plats	4-5	Moyen	Très bon
	8-10	Faible	Très bon

Faux semis : quel outil choisir ? Arvalis

Retarder la date de semis

Des essais réalisés depuis de nombreuses années et reconduits récemment ne cessent de démontrer l'intérêt de retarder la date de semis du blé ou de l'orge pour limiter la levée des graminées adventices et des vulpins en particulier dans la culture à l'automne : décaler de 15 à 20 jours les semis par rapport à un semis le 1er octobre réduit la population de vulpins d'environ 50 %. Les essais plus récents ont également permis de relativiser la possible perte de rendement liée à cette pratique est désormais loin d'être systématique avec des automnes doux favorables au développement et les variétés plus souples en termes de dates de semis. Dans de de nombreuses situations, un semis du 20 octobre reste dans la fourchette de recommandation des dates de semis. Dans tous les cas l'idée n'est pas forcément de décaler les dates de semis sur toute l'exploitation mais de se focaliser sur les parcelles très infestées. Cette pratique présente de plus l'avantage de réduire la pression des ravageurs d'automne.

Une illustration, en photos, de cette pratique a été implantée sur le terrain à l'occasion du Colloque OCP de Corcelles les Cîteaux le 11 mai dernier : en TCS semis de blé du 12/10 contre semis du 31/10.

Combiner des leviers connu

Rien de révolutionnaire donc dans la stratégie de lutte contre les graminées adventices car les leviers sont connus depuis de nombreuses années mais doivent aujourd'hui être mis en œuvre de manière plus systématique et surtout doivent être combinés entre eux pour atteindre deux objectifs de base : semer sur un sol propre et rechercher une efficacité de 100%. Il faudra cependant être patient pour en voir les effets, nous avons mis des années à salir nos parcelles, il faudra de même des années pour assainir la situation.

Bien gérer les contours internes des parcelles pour éviter la progression des flores dans la parcelle

Laisser un témoin non traité dans la parcelle permet de faire un diagnostic de ses pratiques en fin de saison.

Du côté de la chimie, peu d'innovations à venir et même plutôt de nouvelles restrictions. Dans la lutte directe en culture le désherbage mécanique peut également trouver sa place à l'automne et faire preuve d'efficacité en jouant de plus en plus sur la fréquence de passage.

	Rotation diversifiée	Déchaumages/ déstockage d'été	Faux-semis *(avant semis de culture suivante)*		Décalage de la date de semis *(sauf colza)*	Labour occasionnel
Panic pied de coq						
Agrostis						
Bromes						
Folle avoine						
Ray-grass						
Vulpin			avant céréales	avant colza		
Chénopode						
Coquelicot						
Datura stramoine						
Géraniums			avant céréales	avant colza		
Matricaires						
Mercuriale annuelle						
Sanve ou moutarde						
Séneçon vulgaire						
Stellaire						
Veronique F.D.L						
Véronique de Perse						

- Efficacité nulle ou technique non pertinente
- Efficacité insuffisante ou très aléatoire
- Efficacité moyenne ou irrégulière
- Efficacité bonne

Sources : Note commune GISHPEE 2018, infloweb.fr

Article rédigé par le groupe technique OCP (Objectif Cultures Propres) de Bourgogne Franche - Comté

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRYSOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUETIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

Avec la participation financière de